



AEROMAGNETIC TOTAL FIELD MAP
CARTE AÉROMAGNÉTIQUE DU CHAMP TOTAL

MAP 21217G CARTE

63L/1a,b

SASKATCHEWAN

SCALE 1:20 000 ÉCHELLE 1/20 000

Kilometre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilometres

Contribution to Canada-Saskatchewan Mineral Development Agreement 1984-1989, a subsidiary agreement under the Economic Partnership Agreement between the Government of Canada and the Government of Saskatchewan, funded by Geological Survey of Canada.
Contribution à l'Entente sur le développement minier entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la Saskatchewan sur l'exploitation minière 1984-1989, une partie de l'accord de développement économique et régional. Ce projet a été financé par la Commission géologique du Canada.

This map was compiled from data obtained as a result of an aeromagnetic gradiometer survey carried out by Kenting Earth Sciences Limited, using a Piper Navajo aircraft (registration C-FRY). Two 0.005 gamma magnetometers were used, one mounted horizontally in the nose boom of the survey aircraft and one vertically below the tail boom of the survey aircraft and are vertically separated by 1.83 metres. The survey operations were carried out from October 1985 to February 1986, at a flight altitude of 150 m above terrain clearance. The average flight line spacing was 300 m. Control lines were flown at an average spacing of 10 km. Flight path recovery was effected using a vertically mounted

After editing the survey data, the intersections of traverses and control lines are established and differences in height are calculated. The corrected total field values from the upper magnetometer were interpolated on a 50 m grid and contoured. All the data processing and plotting was done by Kenting Earth Sciences Limited except the gridding and contouring which was done using the Computerized Geophysical Data System Inc. No regional correction was made for the earth's magnetic field. The base map for this map was obtained from a 1:50 000 topographic map published by the Department of Energy, Mines and Resources, Ottawa.

Copies of this map may be obtained from the Geological Survey of Canada, Ottawa. The survey data used to compile this map are available in digital form from the Geological Survey of Canada at the cost of retrieval and copying.

Cette carte a été compilée d'après les données enregistrées durant un levé aéromagnétique au gradiomètre, réalisé par Kenting Earth Sciences Limited, au moyen d'un avion de type Piper Navajo, immatriculé C-FRY. Deux magnétomètres à vapeur ont été utilisés, l'un installé horizontalement dans le boom avant de l'avion de survol et l'autre installé verticalement à une distance de 1,83 m, sont montés dans deux longs jumelles de la queue de l'avion utilisé. Les tracés de levé ont été réalisés entre octobre 1985 et février 1986, à une altitude de vol de 150 m au-dessus de la surface terrestre. La base de la carte est une carte topographique au 1:50 000 échelle, réalisée par le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa. Les différences de hauteur entre les intersections des tracés et des lignes de contrôle sont calculées. Les valeurs totales correctes du champ total sont interpolées sur un réseau de 50 m et sont contournées. Tous les traitements de données et les graphiques ont été effectués par Kenting Earth Sciences Limited, sauf la griddage et la contournage qui ont été effectués à l'aide d'un système informatique de traitement des données géophysiques de la compagnie Computerized Geophysical Data System Inc. Aucune correction n'a été effectuée pour le champ magnétique terrestre. La base de cette carte a été reproduite à partir d'une carte topographique au 1:50 000 échelle publiée par le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

On peut se procurer des exemplaires de cette carte à la Commission géologique du Canada, à Ottawa. Les données de levé utilisées pour compiler la présente carte sont disponibles sous forme numérique à la Commission géologique du Canada au coût simple de recouvrement et de reproduction.

MAP 21217G CARTE
63L/1a,b
SASKATCHEWAN



ISOMAGNETIC LINES (absolute total field)
LIGNES ISOMAGNÉTIQUES
(valeur absolue du champ total)

250 gammas
50 gammas
2 gammas
Magnetic depression
Dépression magnétique
Flight lines
Lignes de vol
Flight altitude 150 metres above ground level
Altitude du vol : 150 mètres au-dessus du niveau du sol
1 gamma = 10⁻⁴ nT in SI units
1 gamma = 10⁻⁸ nT in emu units

Contribution to Canada-Saskatchewan Mineral Development Agreement 1984-1989, a subsidiary agreement under the Economic Partnership Agreement between the Government of Canada and the Government of Saskatchewan, funded by Geological Survey of Canada.
Contribution à l'Entente sur le développement minier entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la Saskatchewan sur l'exploitation minière 1984-1989, une partie de l'accord de développement économique et régional. Ce projet a été financé par la Commission géologique du Canada.